

Jean PRORIOL, Président
et le Bureau de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité
de la Haute-Loire

vous invitent à assister à une réunion de formation sur la problématique de :

« La prise des compétences eau et assainissement »

par Maître Simon REY, avocat à Lyon

Vendredi 9 février 2018, de 14h30 à 17h30
*Salle de Session (partie public) - Hôtel du Département
1, place Monseigneur de Galard - 43000 Le Puy-en-Velay*

Programme

(Susceptible d'être modifié en fonction de la réglementation en vigueur):

- **Contenu des compétences « eau » et « assainissement » devant être transférées**
- **Délai et procédure de transfert de ces compétences**
- **Incidences du transfert de ces compétences (sur les syndicats existants, sur le personnel, sur les biens, sur le pouvoir de police)**
- **Mise en place de mécanismes de mutualisation pour maintenir pendant une période transitoire une gestion communale ?**

Cette réunion est destinée aux Elu(e)s et/ou DGS, secrétaires de mairie

*Pour vous inscrire, merci de renvoyer le coupon ci-dessous à l'AMF 43 avant le **mardi 6 février 2018***

✂ -----

Réunion de formation sur la problématique :
« La prise des compétences eau et assainissement »

Commune ou intercommunalité : _____

Adresse : _____

Nom – Prénom : _____ Qualité : _____

Participera à la réunion du 9 février 2018: **OUI** **NON** (*cocher la case correspondante*)

Sera accompagné(e) de, ou représenté(e) par :

Nom – Prénom : _____ Qualité : _____

Nom – Prénom : _____ Qualité : _____